

Titre :

Développement d'un protocole de gestion inclusive des forêts classées : un outil de gestion alternative de la forêt classée de Tiogo au Burkina Faso

Auteurs :

Joachim BONKOUNGOU¹, Nanawindin ZABRE², Boureima SAWADOGO², Jérôme COMPAORE¹, Farid TRAORE¹, Dapola Evariste Constant DA³ et Boubacar YAMBA⁴

¹ Chargé de recherche, Institut de l'Environnement et des Recherches Agricoles, 01 BP 476 Ouagadougou 01, Burkina Faso, Email : joachbonk@yahoo.fr

² Etudiants en Master 2, Département de Géographie, Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso

³ : Professeur Titulaire, Département de Géographie, Université Josaph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso

⁴ : Professeur Titulaire, Département de Géographie, Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger

Résumé

Au Burkina Faso, les forêts classées sont l'objet d'une gouvernance centralisée où l'Etat prend les décisions importantes. Les acteurs locaux sont faiblement associés notamment à travers les groupements de gestion forestière. Ces forêts se sont dégradées et émettent plus de gaz carbonique. Les locaux veulent une meilleure implication, vers l'autonomisation de la gestion, pour participer à inverser la tendance. La décentralisation intégrale du territoire aussi l'exige. L'objet de l'article est de proposer un protocole de gestion forestière incluant toutes les parties prenantes dont les décideurs politiques locaux et les personnes vulnérables. Une approche inclusive qui traite des modalités de participation de chaque catégorie d'acteurs. La recherche a utilisé une revue de littérature, des entretiens individuels et/ou de groupes cibles et enfin des observations de terrain. Le protocole codéveloppé, à la place de la gestion centralisée, attribue à l'Etat le rôle régalien pour s'assurer que les règles nationales et les conventions internationales ratifiées sont respectées. Mais il perd son pouvoir de décision au profit de ses entités territoriales. Les décideurs politiques locaux s'impliqueront dans l'organisation commerciale des ressources forestières et prélèvent des taxes pour les investir dans leurs plans locaux de développement. Les riverains, incluant les autorités coutumières et religieuses, les

organisations paysannes, les groupes socioéconomiques et le privé, s'occuperont de l'exploitation, de la surveillance et du contrôle des ressources forestières. Toutes les institutions de mise en œuvre veilleront à mettre en œuvre une approche genre pour intégrer les besoins des plus vulnérables. Ces différents rôles et responsabilités demandent à être ultérieurement testés, corrigés et validés par les parties prenantes. Un processus de prise de décision doit être codéveloppé pour les accompagner.

Mots clés : Burkina Faso, décideurs politiques, entretiens, observations, personnes vulnérables, Tiogo